

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : APP-2016-116</b>	
<b>Direction de l'approvisionnement</b>	
<b>Objet :</b>	Attribution de contrat pour la construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka) (Appel d'offres 2016-50-72)
<b>Date :</b>	Le 7 juillet 2016

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)**

À la suite de la résolution CE-2016-07-30 la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple de Lévis le 8 juin 2016 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 3 juin 2016, date de l'appel d'offres. 25 entreprises se sont procuré les documents sur SÉAO.

**COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :**

Mme Danielle Bergeron a fait l'ouverture de douze (11) soumissions le 5 juillet 2016, à 14 h, en présence de M. Steeve Ruel, M. Louis Carbonneau et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (Prix avant TPS et TVQ) :

- Hamel Construction inc. :	2 320 550,00 \$
- Maxi-Paysage inc. :	2 733 353,72 \$
- Constructions BSL inc. :	2 952 745,00 \$
- Deric Construction inc. :	3 063 977,00 \$
- Construction & Pavage Portneuf inc. :	3 230 896,09 \$
- CRT Construction inc. :	3 250 000,00 \$
- Les Excavations Lafontaine inc. :	3 280 194,50 \$
- Couillard Construction Ltée :	3 709 961,48 \$
- Les Constructions Bé-Con inc. :	3 786 304,80 \$
- Les Constructions Binet inc. :	3 787 000,00 \$
- Construction Polaris inc. :	4 230 000,00 \$

**CONSIDÉRATIONS :**

Attendu que la soumission de la compagnie « Hamel Construction inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaire et forfaitaire ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 2 966 930,00 \$ \$ avant TPS et TVQ ;

Attendu qu'en date du 7 juillet 2016, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**
**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**
**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)**

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
2 436 287,40 \$	taxes nettes incluses	2 436 287,40 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non  
Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_  
 Règlement d'emprunt spécifique \_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_  
 Règlement « Omnibus » RV-2015-14-06, résolution CE-2016-07-30 Code budgétaire :  
22-747-08-721 extra comptable : 1406-06  
 Autre (spécifier) : résolution

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : RES-09947 Montants **2016** **2017** **2018**

PTI 2016-2017-2018 – Adopté le 14 décembre 2015							
No_Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2016	Financement Ville Autre 2016	Subvention 2016
		2016	2017	2018			
RES-09947	Passerelle autoroute Jean- Lesage – Parcours Harlaka	3 450			450		3 000

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III et Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Signature du responsable  
d'activité budgétaire

FPD : INF-GEN-2016-089  
SIGNÉ : Louis Audet

Date : 2016 / 05 / 19

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 11 juillet 2016  
Conseil de la Ville du 11 juillet 2016

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louis Carbonneau	07/07/2016	Requérant
Louise Corriveau, Conseillère en finances	07/07/2016	Validation - volet financement


**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux et d'attribuer le contrat, dans le cadre du projet « Construction d'une passerelle multifonctionnelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka) », à la compagnie Hamel Construction inc., 2106, route Principale, St-Édouard, Qc, G0S 1Y0, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 320 550,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 5 juillet 2016 à l'addenda 3 en date du 28 juin 2016, à l'addenda 2 en date du 27 juin 2016, à l'addenda 1 en date du 23 juin 2016 et au devis en date du 3 juin 2016.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

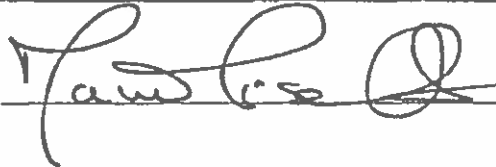
Liste des pièces jointes :

Approvisionnement : Danielle Bergeron

Préparé par : François Émond		Titre d'emploi : Coordonnateur	
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 08 / 07 / 2016	

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Signature de la Direction générale :



Date : 2016/07/11